

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 9 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 DU 130 Dénomination esplanade des Ouvriers de la Tour Eiffel (7e).

Mme Karen TAÏEB, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération en date du 17 septembre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " esplanade des Ouvriers de la Tour Eiffel " à l'emprise située sous le monument, à Paris (7e) ;

Vu l'avis du Conseil du 7e arrondissement en date du 16 septembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Karen TAÏEB, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination " esplanade des Ouvriers de la Tour Eiffel " est attribuée à l'emprise publique située sous le monument, parties des avenues Pierre Loti et Anatole France, commençant quai Branly et finissant avenue Gustave Eiffel, à Paris (7e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO